

BROCHURE

ASSURANCE STUDENT CARE

CONTRAT TOKIO MARINE HCC* N° 35 801 638

GARANTIES	STUDENT CARE PLUS	STUDENT CARE ACCESS
SOUS DEDUCTION DES PRESTATIONS DE LA SECURITE SOCIALE – PLAFOND PAR ANNEE D'ASSURANCE 50.000 € - APRES UN DELAI DE CARENCE DE 12 JOURS EN CAS DE MALADIE		
SOINS MEDICAUX COURANTS Consultations : médecins généralistes, spécialistes, analyses, soins infirmiers Pharmacie Soins dentaires d'urgence Ostéopathie/orthopédie EN CAS D'ACCIDENT UNIQUEMENT Prothèses dentaires Optique Autres prothèses HOSPITALISATION Honoraires médicaux et chirurgicaux Forfait journalier/ Chambre particulière	100% frais réels (max 80€/consultation) 100% frais réels 400 € / an 100 € / an 600 € / an 400 € / an 400 € / an 100 % frais réels 50 € par jour	65% frais réels (max 80 €/consultation) 100% frais réels Exclu 100 € / an Exclu Exclu Exclu 100% frais réels Exclu
ASSISTANCE Transport au centre médical Rapatriement sanitaire Frais de recherche, secours en mer et montagne Rapatriement du corps en cas de décès Frais d'obsèques Mise à disposition de médicaments introuvables Mise à disposition d'un billet d'avion pour un proche en cas d'hospitalisation en soins intensifs Prise en charge des frais de séjour d'un proche Prise en charge des frais de voyage aller-retour à la suite du décès d'un proche parent de l'assuré (père, mère, frère, sœur) ASSISTANCE JURIDIQUE Avance caution pénale Honoraires d'avocats	Frais réels Frais réels 5.000 € Frais réels 2.000 € Frais réels Frais réels 50 €/jour (max 500 €) Frais réels 10.000 € 5.000 €	Frais réels Frais réels 5.000 € Frais réels 2.000 € Frais réels Frais réels 50 €/jour (max 500 €) Frais réels 10.000 € 5.000 €
RESPONSABILITE CIVILE Dommages corporels, matériels et immatériels Sauf USA/CANADA Dommages matériels et immatériels consécutifs (franchise de 75 €) Dommages immatériels consécutifs (franchise de 75 €) Stages en entreprises (Franchise 75 €) Défense devant les juridictions civiles, commerciales ou administratives. Défense des intérêts civils devant les juridictions répressives	4.600.000 € 750.000 € 460.000 € 46.000 € 12.000 € Frais à la charge de l'Assureur, sauf dépassement du plafond de garantie en cause et dans la limite de 3.000 €	4.600.000 € 750.000 € 460.000 € 46.000 € 12.000 € Frais à la charge de l'Assureur, sauf dépassement du plafond de garantie en cause et dans la limite de 3.000 €
INDIVIDUELLE ACCIDENT Décès Invalidité permanente totale suite à un accident Franchise relative 20%	10.000 € 30.000 €	EXCLU EXCLU
ASSURANCE BAGAGES (OPTIONNEL) Vol, perte et détérioration pendant le transport A/R (franchise 30 €)	1.500 €	1.500 €

TARIFS / MOIS	MOINS DE 40 ANS	DE 40 à 55 ANS
STUDENT CARE ACCESS	34,00 €	51,00 €
STUDENT CARE PLUS	53,50 €	85,00 €
TARIF PAR CONTRAT	MOINS DE 40 ANS	DE 40 à 55 ANS
OPTION BAGAGES	15,50 €	15,50 €